

6176 – Comprendre et appliquer la loi sur la diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement (LkSG)

La nouvelle loi de l'Office fédéral allemand de l'économie et du contrôle des exportations se consacre principalement à la protection des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Elle pose de nouvelles exigences à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et à votre service d'achat. La loi est entrée en vigueur en janvier 2023 et oblige les entreprises à respecter leurs obligations de diligence. Des mesures appropriées doivent être prises pour identifier, par exemple, les conditions de travail contraires aux droits de l'homme dans leur propre chaîne d'approvisionnement et pour les poursuivre. Cela ne concerne pas seulement votre propre entreprise, si vous avez plus de 3.000 employés, mais aussi vos fournisseurs et leurs sous-traitants à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. De nombreuses petites entreprises sont donc également concernées par cette loi.

Objectif

Vous connaissez le contexte et les objectifs de la loi sur le devoir de diligence dans la chaîne de livraison et les devoirs de diligence qui en découlent pour votre entreprise. Vous savez effectuer une analyse des risques appropriée au sein de votre entreprise et mettre en place une communication adaptée au groupe cible. Vous connaissez les différents indicateurs de votre processus de diligence raisonnable et savez dans les grandes lignes comment est structurée une gestion efficace des plaintes. Vous connaissez des notions telles que les parties prenantes, les délégués aux droits de l'homme et la déclaration de principe exigée par le BAFA.

Contenu

- Contexte et objectifs de la loi sur la chaîne d'approvisionnement
- La déclaration de principe exigée
- Effectuer une analyse des risques dans le domaine :
 - Droits de l'homme
 - Environnement
- Communication adaptée aux groupes cibles
 - Identifier les différents groupes d'intérêts
 - Elaborer des formats de communication adaptés
- Chiffres clés du processus de diligence raisonnable
 - Ancrage dans l'entreprise
 - Gestion des fournisseurs
 - Chiffres clés spécifiques aux thèmes
- Gestion efficace des plaintes
 - Dialogue
 - Accessibilité
 - Transparence
- Vérification et contrôle des fournisseurs
 - Renseignements personnels
 - Vérification sur place / audits
- Responsable des droits de l'homme

A partir de juillet 2023

Webinaire

Conférence avec démonstrations,
Questions et réponses

Cercle des participants

Responsables de la durabilité, des achats, de la gestion de la qualité, de la gestion de l'environnement, de la construction, du laboratoire de matériaux et autres.

Durée

180 minutes

Nombre max. de participants : 14

Documentation du séminaire

Vous recevrez un exemplaire personnel de la présentation accompagnant le cours.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.imds-professional.com

Séminaire public

Vous trouverez les prix actuels et les dates sur notre site Internet www.imds-professional.com

Séminaire exclusif

Vous pouvez également réserver ce webinaire en exclusivité, nous facturons alors des honoraires journaliers en fonction du nombre de participants. Votre avantage : vous décidez du lieu, de la date et du nombre de participants. Si vous le souhaitez, nous nous chargeons de toute l'organisation.

Veillez demander votre offre personnelle :

Tel +49 6083 91 30 30
info@imds-professional.com